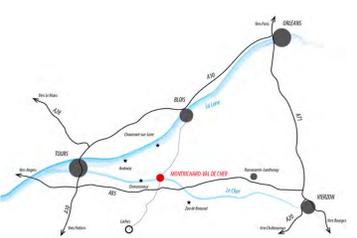
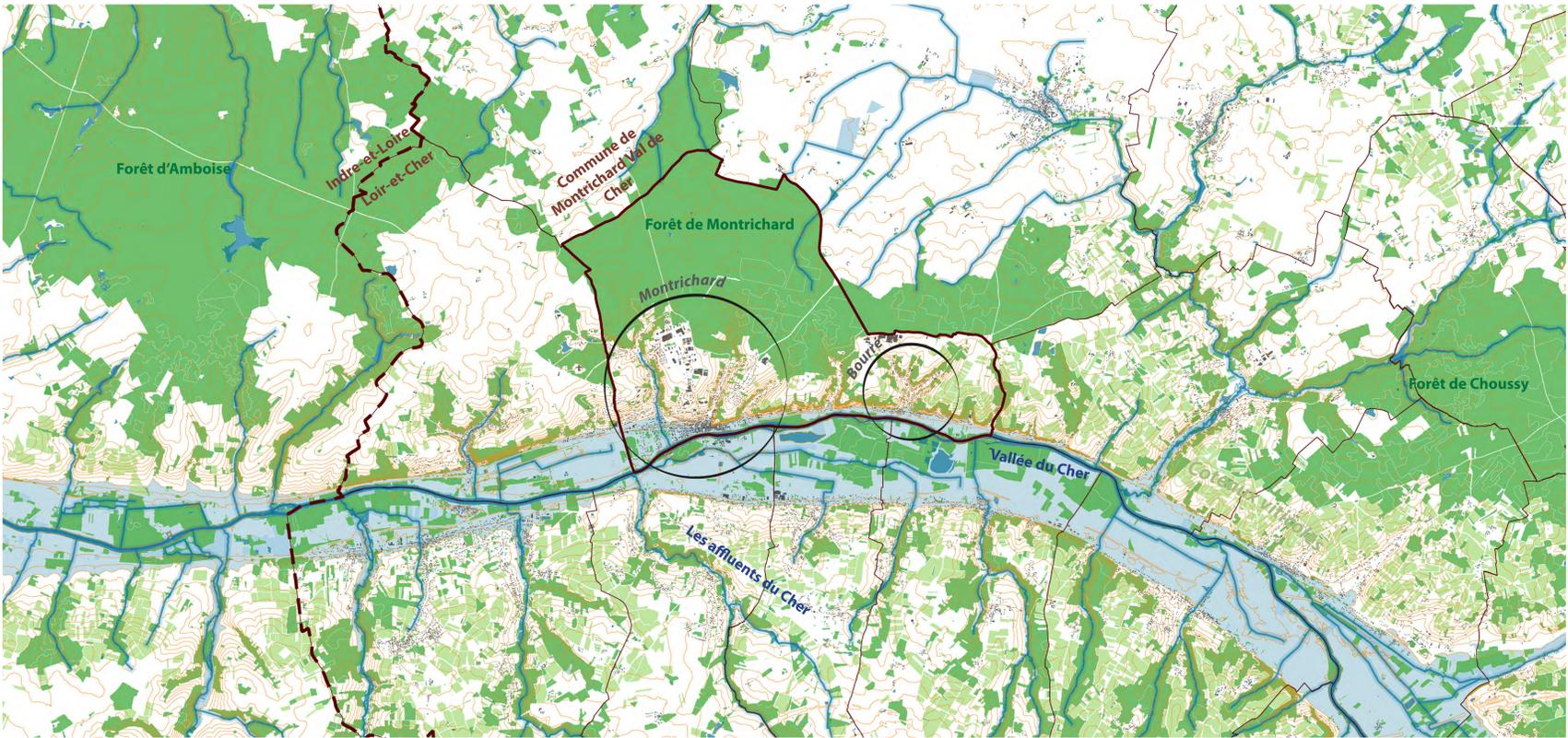


► CONTEXTE TERRITORIAL



3 763 habitants en 2018
196 Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2018
19,2 Superficie en 2018, en km²
 source : INSEE



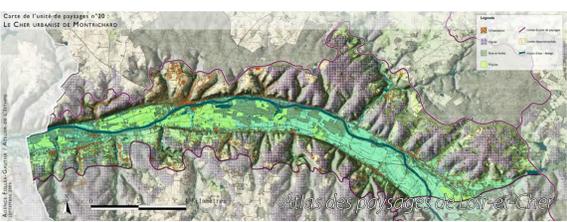
SINGULARITÉ & IDENTITÉ

PAYSAGE ET CENTRALITÉ

- Une commune attractive**
- > Fusion en 2016 de deux anciennes communes : Montrichard et Bourré
 - > Un centre-ville attractif malgré la vacance
 - > Une offre de services équilibrée et diversifiée lui conférant un rôle de centralité
 - > Une ville en projet
 - > Une influence de Tours et de sites d'intérêt touristique

Un paysage d'eau et de pierres

- > Une commune le long du Cher
- > Un modelé marqué par des creux et bosses perpendiculaires au Cher
- > La Forêt de Montrichard - une limite naturelle à l'urbanisation et un poumon vert pour les habitants
- > Un patrimoine d'époques variées



source : google maps

La commune de **Montrichard Val de Cher** a été retenue dans le cadre du programme **Petites Villes de Demain**. Ce programme invite les communes à s'engager dans une **démarche de projet** d'ensemble pour la revitalisation de leur centre et plus largement de leur territoire. La démarche de **revitalisation des territoires** et notamment des petites villes, procède d'une vision transversale des politiques publiques en faveur de l'attractivité des territoires et de la valorisation des potentiels de ceux-ci. Les sujets sont nombreux et permettent de questionner le **projet de territoire** de la Petite Ville sélectionnée : Quel visage demain ? Quelle attractivité ? Quels futurs habitants ? Quelle offre de service et d'emploi pour les habitants actuels ?

Si la commune de Montrichard a déjà avancé sur son projet de revitalisation et identifié un certain nombre de projets possibles, il reste encore plusieurs sujets à explorer, comme l'offre d'équipements et de services nouveaux (tiers-lieux, espace de coworking, médiathèque, maison de l'innovation), la poursuite de la mise en valeur touristique (place, donjon), la diversification de l'offre d'habitat, le maintien et la valorisation des commerces de proximité, le développement des circulations douces, etc.

Le projet de redynamisation de Montrichard est construit autour du patrimoine à valoriser, d'une part, et de la vitalité économique à renforcer, d'autre part.

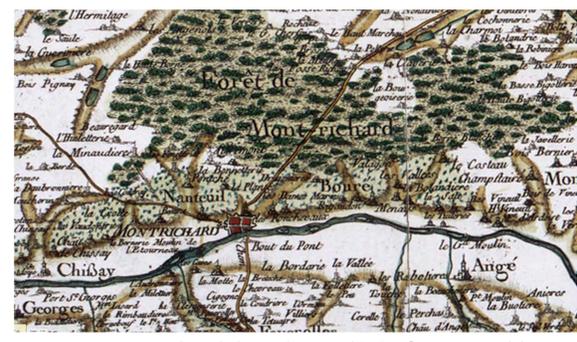
L'atelier plan-guide de Montrichard a donc une double portée :

- **poursuivre la démarche de valorisation touristique** et travailler à une approche stratégique du « récit commun patrimonial » à offrir au visiteur et à l'habitant ;
- **étudier les possibilités de diversification et de développement de la commune** pour répondre à la demande croissante et l'attractivité nouvelle du territoire.

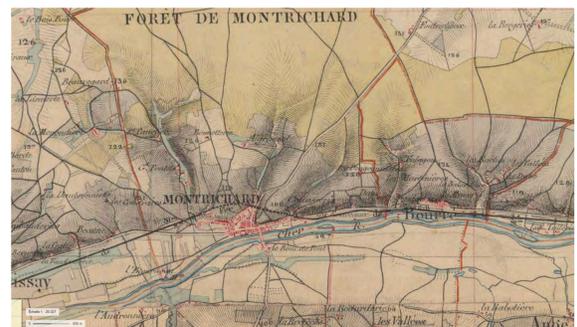
Le CAUE de Loir-et-Cher a animé un atelier plan-guide de deux jours sur la commune en février 2022. Cet atelier avait pour objectif de réunir des acteurs variés dans un temps ciblé pour élaborer les grandes lignes du plan-guide de la commune et **donner une feuille de route commune et collective** pour dessiner ensuite le programme d'action de la collectivité. Le plan-guide est un document vivant, qui sert à la fois de fil conducteur de la démarche de revitalisation, mais également de réceptacle des actions entreprises, comme **une stratégie de projet vivante, matérialisée dans un plan**. Le plan-guide s'élabore en deux étapes :

- une première étape de diagnostic et d'enjeux conduisant à la synthèse des atouts/faiblesses de la collectivité et à l'assemblage de tous les projets envisagés par la collectivité
- une deuxième étape consistant à « mettre en musique » tous les projets et à construire une stratégie de revitalisation fondée sur des axes prioritaires.

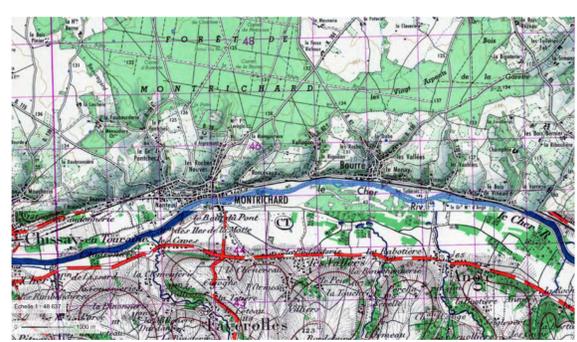
ÉVOLUTION HISTORIQUE



Carte de Cassini (XVIIIe siècle) - Fortifications en pied de coteau



Carte de l'état-major (XIXe siècle) - Urbanisation progressive le long du Cher



SCAN 1950 (1950) - Conquête progressive des coteaux par l'urbanisation source : géoportail

► LES ATTENTES

HABITANTS, ÉLUS, ACTEURS LOCAUX

- > COMMENT MIEUX CIRCULER À MONTRICHARD ?
- > LE PATRIMOINE COMME LEVIER TOURISTIQUE
- > DÉFINIR L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE
- > ORGANISER LES PROJETS